

Nouvel An Gadiamb 2015!

SOMMAIRE

I : UN ENGAGEMENT ECO-CITOYEN	page 2
II : LES ACTEURS DE L'OPERATION	page 3
III : LE 3 ^e EN ACTION : UN CONCEPT ECO-RESPONSABLE	pages 4-5
IV : ANNEXES	pages 6-7



I : UN ENGAGEMENT ECO-CITOYEN

Chaque année, le lagon de l'Ermitage les Bains est le lieu incontournable où se rassemblent spontanément plusieurs dizaines de milliers de réunionnaises et de réunionnais pour fêter la nouvelle année.

Cette manifestation a forcément un impact sur la sécurité, la circulation et l'environnement alors même que le lagon de l'Ermitage est une Réserve Marine protégée.

Ainsi, l'an passé, plus de 20 000 personnes se sont retrouvées pour fêter la Saint-Sylvestre mais là encore, le passage à la nouvelle année a laissé des traces et ce sont ainsi près de 34 tonnes de déchets qui ont été éparpillées en l'espace de quelques heures alors qu'il a fallu trois jours pour un nettoyage complet de la plage.

Bien que le quart de ce volume ait été comptabilisé au niveau des sacs poubelles, ce sont encore 7 tonnes de ces déchets qui ont été retrouvés à même le sol.

De ce fait, nous devons faire appel à l'esprit civique de tout un chacun pour que cette année les chiffres soient revus à la baisse et qu'un point d'honneur soit mis sur le tri de nos déchets lors de ce moment que nous allons tous partager ensemble.

Cette année encore, tous les acteurs de l'environnement, de la sécurité civile et d'autres partenaires privés travailleront étroitement pour mettre en place cette action, visant à sensibiliser les utilisateurs des plages pour le 31 décembre.

Nous avons donc :

- **Mis en place un plan de circulation facilitant l'accès à la zone** (voir annexe 1)
- **Renforcé la sécurité avec :**
 - La présence des pompiers du SDIS et des agents de la Croix Blanche
 - La contribution des agents de la gendarmerie nationale et de la Police Municipale
 - sans oublier une quinzaine d'agents de sécurité privée
- **Développé un concept éco-responsable avec la réalisation d'un visuel** (voir annexe 2)



II : LES ACTEURS DE L'OPERATION

La Mairie de Saint-Paul, le TCO, la SPL TAMARUN, Cycléa, la Réserve Marine et le Club du tourisme travaillent encore cette année de concert pour que le réveillon du 31 décembre soit un moment de plaisir à partager en famille et/ou entre amis en toute quiétude mais aussi avec responsabilité.

Prévention, sensibilisation et actions de nettoyages, voici les maîtres mots pour garder la plage de l'Ermitage les Bains belle et propre.

Sécurité, secours, communication informative et préventive, toilettes chimiques, sacs de tri... Rien ne sera laissé au hasard pour que la nuit du réveillon se passe dans les meilleures conditions.

Pour la Mairie de Saint-Paul, le budget sera essentiellement dédié à la sécurité, aux secours, à une partie de la communication et à la mise en place des points services (bennes à ordures, sacs poubelles, toilettes chimiques).

En ce qui concerne la SPL TAMARUN, le 31 décembre, une équipe de 10 agents de médiation et 2 responsables mèneront leur mission de sensibilisation de 12h à 19h le long de la plage, épaulés par 15 agents Cycléa et 2 éco-gardes de la Réserve Marine (présents de 10h à 17h). Le 1^{er} janvier dès 6h00 commencera le ramassage des déchets avec 20 agents et 2 responsables SPL TAMARUN.

Le TCO mettra à disposition les poubelles et bennes ainsi que les camions permettant la collecte des déchets et participera également à la communication. Des agents participeront également au ramassage des déchets entre le 31 décembre et le 2 janvier.

Le Club du Tourisme fournira les polos, casquettes et sacs à dos aux médiateurs lors des missions de sensibilisation ainsi que les lots pour la tombola du 9 janvier au Casino de Saint-Gilles.



III : LE 31 EN ACTION : UN CONCEPT ECO-RESPONSABLE

Mission de sensibilisation

Dans la journée du samedi 31 décembre 2014, la SPL TAMARUN et Cycléa mettront en place respectivement deux équipes de 10 agents et 2 responsables SPL et 15 agents Cycléa sur le créneau horaire 12h – 19h.

La mission des médiateurs sera triple :

- médiation et sensibilisation sur la gestion des déchets et la protection de l'environnement, en présentant une charte de bonne conduite aux usagers des plages.
- distribution de sacs poubelles et de cendriers aux usagers présents sur les plages pour cet événement.
- distribution d'un ticket pour la tombola du 15 janvier 2015 organisée au Casino de Saint-Gilles.

Leur action couvrira l'ensemble des plages de l'Ermitage, de la passe jusqu'au Récif.

L'impact attendu de cette action est d'alléger les opérations de nettoyage en collectant le plus possible de sacs poubelle déjà remplis par les usagers, et de minimiser la présence des micro-déchets notamment les mégots de cigarettes.



Actions de nettoyage et de remise à niveau des sites

Pour faire face à cet événement exceptionnel impactant grandement la propreté des sites, un dispositif de nettoyage tout aussi exceptionnel sera mis en place dès le jeudi 1^{er} janvier.

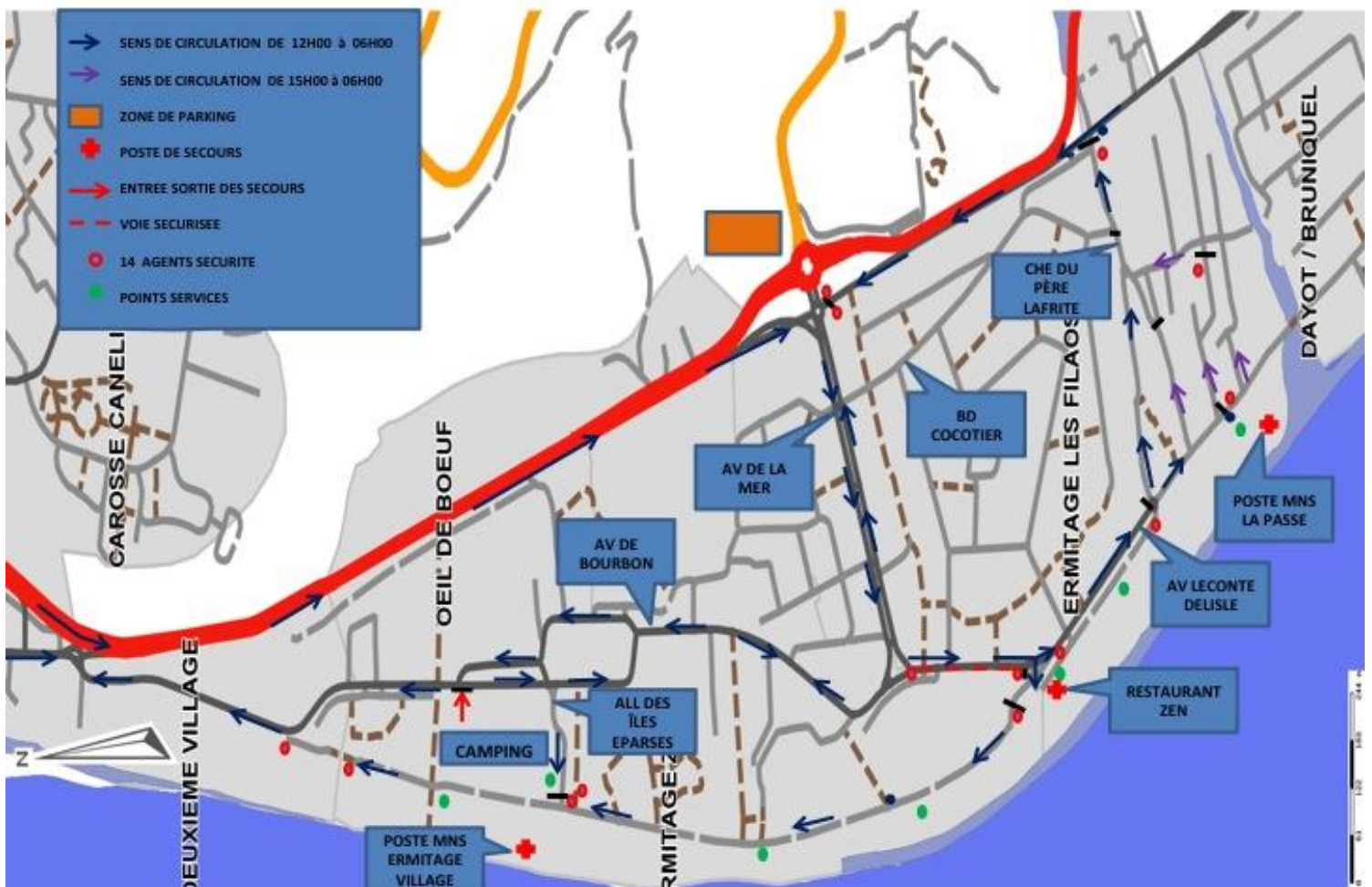
Ce dispositif sera le suivant :

- Mobilisation de 25 agents dès le 1^{er} janvier 2015 à 6h00.
- Mobilisation de 2 responsables SPL TAMARUN dès 6h00 afin de coordonner et ajuster en temps réel l'action.
- Utilisation au minimum de 6 camions de collecte sillonnant l'ensemble de la zone.
- Centralisation des déchets dans des bennes mises à disposition par le TCO au centre de vacances de l'Ermitage les Bains
- Mode opératoire :
 - Déploiement des équipes sur leur secteur habituel permettant de couvrir l'ensemble de la station balnéaire (nettoyage urbain et plages).
 - Après achèvement de leur secteur, redéploiement sur la zone de l'Ermitage au niveau des boîtes de nuit et des plages.
 - Rotation en permanence de nos camions collecteurs entre les sites et les bennes centralisatrices.
 - Couverture de l'ensemble des zones par les 2 responsables afin d'évaluer les quantités collectées, réajuster l'action et valider la qualité de la prestation.



ANNEXE I : PLAN DE CIRCULATION

PLAN CIRCULATION SAINT SYLVESTRE 2014 ERMITAGE





Pou in Nouvel An Gadiamb à Saint-Paul

Sat mi sa fé pou 2015

LA CHARTE

- JE RESPECTE ET PROTÈGE MON ENVIRONNEMENT
- JE NE JETTE RIEN DANS LE LAGON, SUR LA PLAGE, NI MÊME DANS LES SOUS-BOIS
- JE METS TOUS MES DÉCHETS DANS LES SACS POUBELLES
- JE RAMÈNE MES DÉCHETS DANS LES POUBELLES DISPOSÉES TOUT AU LONG DE LA PLAGE
- J'UTILISE LES BORNES À VERRE QUAND CELA EST NÉCESSAIRE
- J'UTILISE UN CENDRIER DE PLAGE POUR MES MÉGOTS
- J'ÉVITE PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE
- JE NE FAIS PAS DE FEUX SUR LE SABLE
- JE CONTRÔLE MES NUISANCES SONORES
- JE FAIS ATTENTION AUX AUTRES ET À MOI AUSSI
- SI JE CONDUIS, JE NE BOIS PAS
- JE NE LAISSE RIEN DERRIÈRE MOI

Su la plaz, mi lès soman la mark mon pié !

www.mairie-saintpaul.fr  Ville de Saint-Paul

